

## Communiqué de presse

### Les Municipalités de Lausanne, Renens et Prilly confirment la réalisation du Centre sportif de Malley

Le Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM) a dévoilé aujourd'hui le résultat du concours d'architecture pour le projet de nouveau centre sportif, remporté par le bureau lausannois Pont 12, avec le projet H2O. M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, s'est exprimé au nom des trois Municipalités lors de la conférence de presse pour confirmer la réalisation du Centre sportif de Malley, dont le maître d'ouvrage sera le CIGM. Composé de patinoires, de piscines et de salles pour le tennis de table et l'escrime, le nouveau centre sportif remplacera les installations actuelles à partir de 2019.

Les Municipalités de Lausanne, Renens et Prilly ont confirmé la réalisation du Centre sportif de Malley au vu du lauréat du concours, qui respecte entièrement le cahier des charges et qui entre dans l'enveloppe financière à disposition. Elles ont également tenu compte des votes des conseils communaux des communes de Lausanne Région, qui seront appelées à participer aux charges d'exploitation du futur centre sportif. Sur les 29 communes de Lausanne Région, 25 se sont déjà prononcées et 23 ont accepté de signer la convention qui règle le financement (voir carte en annexe).

Le coût du projet est devisé à 208 millions de francs. Il sera notamment financé par des emprunts cautionnés par les Villes de Lausanne, Renens et Prilly, pour un montant maximum de 170 millions de francs, et par une participation du Canton à hauteur de 30 millions.

Les conseils communaux des trois communes fondatrices ont déjà accepté le cautionnement et la participation aux charges d'exploitation. Avec les décisions positives de 20 autres communes de Lausanne Région, le financement du projet est assuré.

Les Municipalités et Lausanne Région, qui ont participé au jury du concours, saluent la qualité du projet lauréat et se réjouissent de cette nouvelle étape décisive franchie par le Centre sportif de Malley. Parallèlement au concours, le Canton, les communes, le Schéma directeur de l'ouest-lausannois et le CIGM ont développé ensemble un projet de Plan d'affectation cantonal qui pourra être mis à l'enquête publique cet automne. Le planning serré du projet est ainsi respecté sur les plans de l'architecture, du financement et de l'aménagement du territoire, garantissant une mise en service pour les Jeux olympiques de la jeunesse 2020 en cas de succès de la candidature vaudoise à Kuala Lumpur le 31 juillet prochain.

Lausanne, le 29 juin 2015

#### Renseignements complémentaires

- M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Mme Marianne Huguenin, syndique de Renens, tél. 079 424 38 42
- M. Alain Gillieron, syndic de Prilly, tél. 079 347 53 12
- M. Gustave Muheim, président de Lausanne Région, tél. 079 341 99 66
- M. Pierre Imhof, chef de projet, tél. 079 320 57 27

**Annexe** : carte des votes des communes de Lausanne Région